

n°31

Date de publication
27 octobre 2021

Date d'observation
26 octobre 2021

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

Les parcelles de colza poursuivent leur développement malgré une situation très disparate en fonction de la localisation des parcelles et de la météo de cette semaine. Les stades varient de 7 feuilles à plus de 10 feuilles avec des régularités de levée variables selon les situations.

- **Charançon du bourgeon terminal** : généralisation des captures, pic de vol en cours rester vigilant
- **Tenthrède de la rave** : pas de signalement cette semaine

- Céréales à paille

Pucerons : Premiers signalement

Cicadelles : bien présentes depuis 2 semaines



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

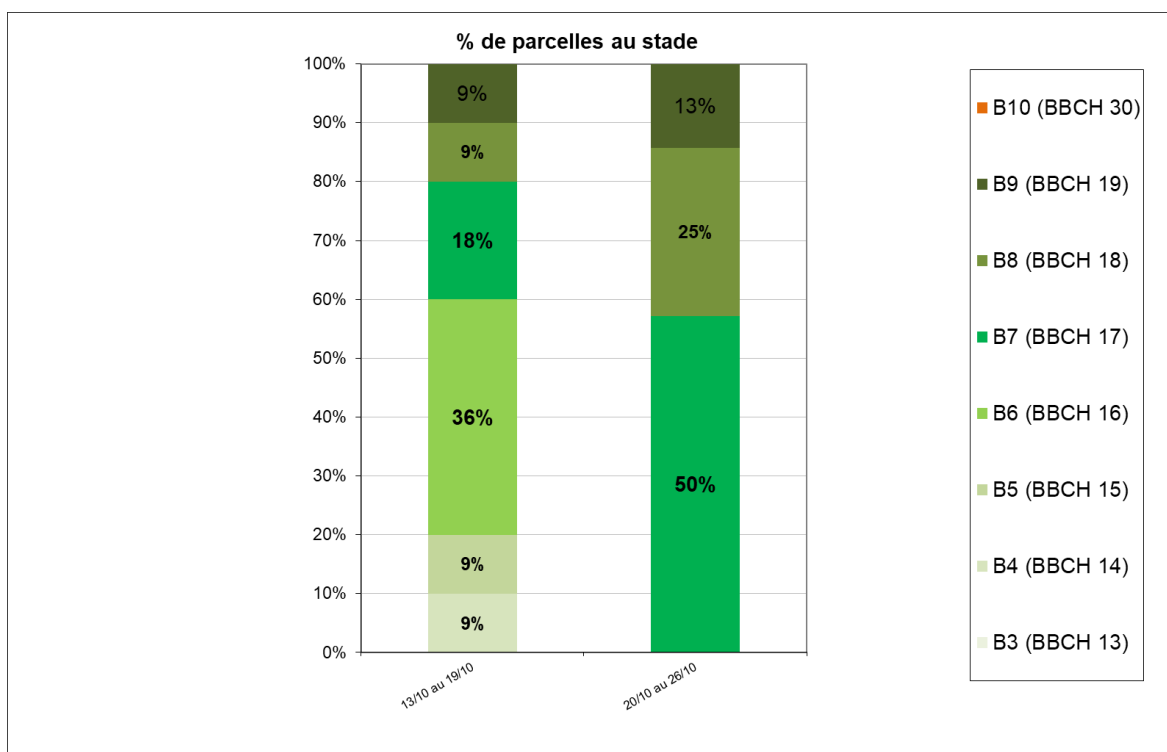


Réseau 2020-2021

Le réseau est à ce jour composé de 8 parcelles qui ont toutes fait l'objet d'une observation cette semaine :

- 6 parcelles dans l'Allier
- 2 parcelles dans le Puy-de-Dôme

Stade des colzas



Parmi les 8 parcelles observées, on compte :

- 4 parcelles à 7 feuilles vraies (stade B7 ou BBCH 17)
- 2 parcelles à 8 feuilles vraies (stade B8 ou BBCH 18) ;
- 1 parcelle à 9 feuilles vraies (stade B9 ou BBCH 19) ;
- 2 parcelles supérieures à 10 feuilles vraies (stade >B10 ou >BBCH 10)

Ravageurs

- Charançon du bourgeon terminal (CBT)

Reconnaissance

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rousses.



Charançon du bourgeon terminal

(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : Aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible. **Attention, la simple présence du ravageur n'est pas le seul indicateur à prendre en compte ! (cf guide d'aide à la décision en annexe 2)**

Observation : la totalité des parcelles suivies indiquent la présence de charançons du bourgeon terminal. Les captures sont comprises entre 1 et 50 insectes avec une moyenne autour de 14,4 individus par cuvette.

Analyse du risque :

Nous enregistrons un premier pic de vol avec captures significatives cette semaine. Les conditions météo actuelles incitent à la prudence et peuvent favoriser un nouveau vol massif dans les jours à venir.

On considéra que le risque est élevé à l'échelle du réseau



- **Altises d'hiver ou grosses altises Larves**

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations : Sur 8 parcelles suivies, aucune ne signale la présence de larves cette semaine. Il est noté un signalement hors réseau sur une observation flottante à hauteur de 0.1 larve/plante.

Analyse du risque :

Le risque reste pour l'instant très limité. Le vol de grosse altise a débuté à partir du 25/09. Les premières éclosions ont eu lieu. La majorité des arrivées a eu lieu autour du 30/09 et les éclosions débutent. Il sera nécessaire de sonder les pétioles des plantes, à la recherche d'éventuelles galeries.

- **Tenthrede de la rave**

Reconnaissance :



Tenthrede à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

La tenthrède est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : ¼ de la surface foliaire détruite.

Observations : Aucun signalement d'individu en cuvette cette semaine.

Analyse de risque :

Les signalements sont à ce jour faibles. Les dégâts de tenthrèdes peuvent évoluer extrêmement vite. Une observation quotidienne est obligatoire dès que l'on constate la présence de larves sur les plantes. On considèrera que le risque est faible à l'échelle du réseau.



- **Autres ravageurs**

Limaces grises : Aucun signalement cette semaine

Pucerons verts du pêcher : 1 seul signalement de 28% des plantes présentant des individus a été remonté dans l'Allier (03)

ANNEXE : Tous les colzas ne sont pas égaux face

au charançon du bourgeon terminal !

Tous les colzas ne présentent pas la même sensibilité aux dégâts de ravageurs. L'observation de ses parcelles et cuvettes jaunes, des réseaux d'observation comme le BSV permettent de décider s'il est opportun de protéger la culture ou non contre le charançon du bourgeon terminal.

Surveiller l'activité du charançon du bourgeon terminal

La cuvette jaune permet de détecter l'arrivée du charançon dans sa parcelle mais contrairement à certaines idées reçues, il n'existe pas de relation entre le nombre d'individus capturés et les dégâts. Il peut exister une forte variabilité de piégeage au sein d'une même parcelle, notamment lorsque les conditions ne sont pas favorables à un vol franc et massif. Il est dans ce cas préférable de suivre en plus des pièges dans ces parcelles, un réseau de piégeage comme le BSV qui permet d'établir une dynamique de vol à l'échelle d'un territoire et de positionner au mieux la protection insecticide, si elle est nécessaire.

La dynamique de croissance durant l'automne jusqu'en entrée hiver est déterminante

Le risque charançon du bourgeon terminal est réduit sur un colza suffisamment développé qui pousse au cours de l'automne jusqu'à l'entrée de l'hiver.

La couleur du colza, la qualité de l'enracinement et la disponibilité en azote permettent d'évaluer sa capacité à poursuivre sa croissance.



Evaluer l'état de la parcelle de colza, en mesurant la biomasse en kg/m² ou g/plante, permet de savoir si le colza sera capable de **pousser durant l'automne** et faire face à une attaque de charançon. C'est la combinaison de cet état agronomique et de la présence du ravageur qui permet d'évaluer le risque à la parcelle.

Raisonner les interventions en consultant le bulletin de santé du végétal (BSV) ou tout autre réseau de piégeage, qui vous renseignera sur la dynamique des vols et dans certaines régions, sur les risques d'entrée en ponte.

Ci-dessous un tableau simplifié de la règle de décision qui évalue le risque charançon du bourgeon terminal.

Retrouver la règle de décision dans son intégralité sur www.terresinovia.fr

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ² *) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement ...)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ²) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

Fin octobre il faudra évaluer le risque larves de grosse altise. Il existe une méthode très simple à généraliser : la méthode Berlèse. Cette dernière consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves quittent les plantes.

Mode opératoire : prélever 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours.

☞ Céréales à paille

Réseau 2020-2021

Neuf observations (5 blés et 4 orges) ont été réalisées entre les 18 et 26 octobre sur 7 parcelles déclarées. Pour ces 7 parcelles, 6 sont situées dans l'Allier (principalement dans le bocage) où les semis sont généralement réalisés sur la 1^{ère} quinzaine d'octobre et une dans le Puy-de-Dôme.

Stade des cultures

De prélevée à 1 feuille.

Ravageurs

- Cicadelles

Taille : 4 mm ,
tibias épineux,
Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires

et sur les élytres :
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux
bordures des nervures

sauf pour la macule apicale
qui est entièrement assombrie



Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne 2012

Sur les sept parcelles, 4 sont équipées d'un piège englué, on note de 6 à 51 captures avec en moyenne 28 captures par piège, seul le département de l'Allier est concerné. Une parcelle de blé et une d'orge dépassent les 30 captures hebdomadaires.

Rappel du seuil de nuisibilité :

On rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée ou si forte activité à l'observation (5 endroits de la parcelle faisant sauter devant soit au moins 5 cicadelles chacun).

Le risque de transmission de virose (maladie des pieds chétifs) est important dès le stade levée de la culture.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces (fin septembre début octobre)
- Présence de repousses dans les parcelles voisines de graminées sauvages.
- Parcelles bien exposées ou dans des zones bien abritées, bordées de haies, bois.
- Au moment du retournement de repousses d'une parcelle voisine, les cicadelles peuvent coloniser des parcelles en cours de levée.

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis, qui servent de refuge pour la cicadelle.
- Eviter les semis précoces.

Analyse de risque cicadelles :



La pression cicadelle est importante pour les premières parcelles observées. Le risque le plus important est entre levée et 3 feuilles. La météo reste favorable à ce ravageur. Les cicadelles sont très actives si les températures sont supérieures à 12°C. Il est important de vérifier les parcelles en cours de levée.

• Pucerons

Trois observations sur plantes réalisées dans l'Allier font état de deux parcelles touchées, une à hauteur de 1% et la seconde à 50% de pieds porteurs de pucerons.

Rappel du seuil de nuisibilité :

10% de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Le risque de transmission de virose (jaunisse nanisante de l'orge - JNO) est important dès le stade levée des céréales.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces (fin septembre début octobre)
- Automne doux et prolongés
- Présence de réservoirs de virus sur la parcelle ou dans l'environnement proche, la contamination des jeunes semis s'effectue par l'intermédiaire de pucerons qui ont acquis les virus sur différentes plantes réservoirs (graminées) : repousses de céréales, graminées cultivées fourragères, graminées sauvages, graminées de couverts d'interculture...
- Présence de friches, haies, ou cultures avec présence de pucerons (maïs...)

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales et graminées adventices dans la parcelle
- Ne pas détruire un couvert avec graminées à proximité du jeune semis de céréales
- Eviter les couverts avec graminées (avoine, ray grass...) dans les situations à risques
- Eviter les semis précoces

Lutte génétique : (source Arvalis)

Des variétés d'orge tolérantes aux virus de la JNO sont développées. Leur tolérance n'est pas totale, quelques symptômes relativement faibles peuvent être observés (jaunissement du bout des feuilles) mais elle est robuste même en présence de fortes infestations de pucerons à l'automne.

Résistance aux maladies des principales variétés recommandées : de 1 (très sensible) à 9 (résistant).

Variétés	Nombre de rangs	Précocité épiaison	Verse	Oïdium	Rhyncho sporiose	Helmintho sporiose	Rouille naine	Ramulariose	PS	Tolérance JNO
KWS BORRELLY	6	7,5	5,5	7	7	5	6	6	6	OUI
KWS CASSIA	2	5,5	6	6	5	7	7	7	7	
LG CASTING	2	6,5	5,5	7	6	7	6	5	7	
MEMENTO	2	6	5,5	5	7	6	7	6	8	
MARGAUX	6	6,5	5	6	6	6	5	5	7	OUI
KWS FEERIS	6	6,5	6	4	6	5	5	5	6	OUI
IDILIC	2	6	5	6	6	6	6		7	OUI

Analyse de risque pucerons :



La pression reste globalement faible mais comme pour les cicadelles la météo reste propice à l'activité des pucerons.

- **Limaces**

Les limaces sont signalées dans trois parcelles.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

